



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Ruptures de stock de médicaments

Question écrite n° 6147

#### Texte de la question

M. Serge Muller interroge Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les nombreux signalements de ruptures de stock et de risques de ruptures de stock de médicaments qu'enregistre l'agence nationale de sécurité du médicament. En effet, depuis de nombreuses années, le constat est unanime sur l'approvisionnement et le stock français de médicaments. Des associations de patients aux professionnels de la distribution, en passant par les rapports de l'administration, la situation est critique. On enregistre de nombreuses reprises des hausses de ruptures de stock ou de risques de ruptures de stock. Cette situation n'est pas digne du pays. C'est pour cette raison qu'il est urgent d'agir afin de prévenir ce type de situations. Il faut mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de parvenir à une relocalisation de la production de plus de médicaments, mais aussi s'assurer, à défaut, d'avoir des réserves suffisantes en cas de tension sur le marché mondial pour assurer aux patients un suivi sans interruption de leurs traitements. Ainsi, il demande par quelles mesures concrètes elle compte sécuriser l'approvisionnement en médicaments et doter le pays d'une capacité de production suffisante.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Serge Muller](#)

**Circonscription :** Dordogne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6147

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Travail, santé, solidarités et familles](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 avril 2025](#), page 2882